

Séance du 5 avril 2024



Commune de SAINT-FRONT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre et le cinq avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-six mars, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en
exercice : **11**
Présents : 10
Votants : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS : Séverine CELLE - Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY - Philippe DELABRE - Gérald GIBAUD - Sonia MAUREL - Virginie MONTES - Catherine MOREL - Lionel PEYRELONG - Jean-Baptiste SANGULARD

ABSENTS :

EXCUSES : Catherine MATHIEU

SECRETAIRE DE SEANCE : Séverine CELLE

OBJET : Vente d'une partie de la parcelle AM 248 à Mme ELETTO

Monsieur le Maire présente la demande de Mme ELETTO demeurant à Couteaux – 43550 SAINT FRONT concernant l'acquisition d'une partie la parcelle communale cadastrée AM 248.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **donne son accord** pour vendre une partie de la parcelle cadastrée **AM 248**, à **Mme ELETTO**, pour une surface de **296 m²** au prix de **5 € le m² soit 296 m² x 5 € = 1480 € (mille quatre cent quatre-vingt euros)** ;
- **précise** que les frais relatifs à la vente seront à la charge des acquéreurs ;
- **désigne** la Société ACTIF dans le cadre d'une assistance à la rédaction d'acte administratif et plus largement l'autorise à effectuer toutes démarches nécessaires à cette mission ;
- **autorise** Monsieur le Maire à authentifier et signer l'acte administratif ainsi que tous les documents relatifs à cette opération ;
- **désigne** Monsieur DEFAY André, 1^{er} adjoint pour représenter la commune et signer les actes au nom et pour le compte de celle-ci.

Fait et délibéré en Mairie
le 5 avril 2024
Le Maire :

Philippe DELABRE



AR Prefecture

043-214301863-20240405-24_04_013-DE
Reçu le 09/04/2024

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le